

Territoires d'intérêt écologique

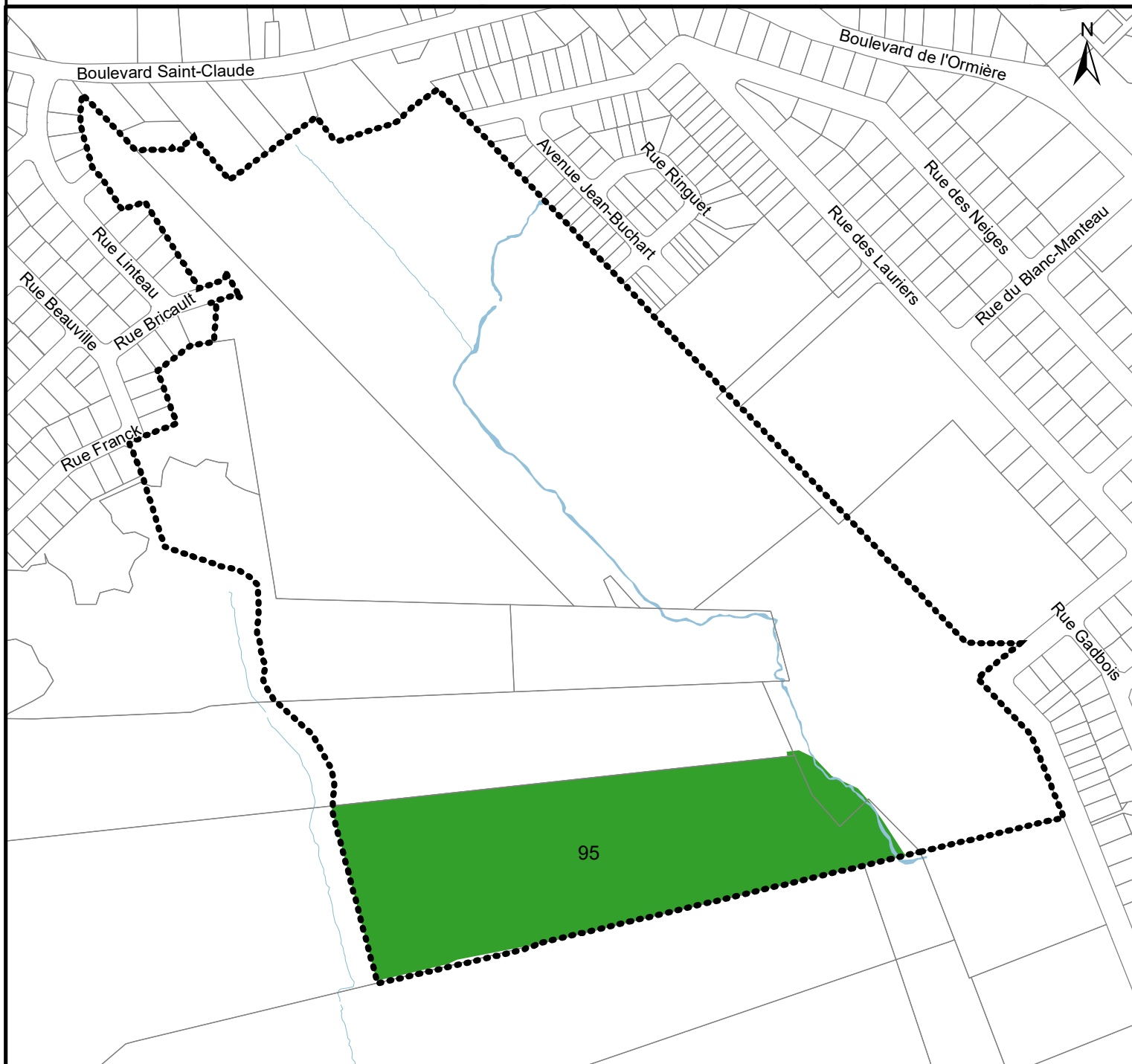
Juridiction provinciale (19)

-  Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable (1)
-  Aire de concentration d'oiseaux aquatiques (9)
-  Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable (3)
-  Réserve naturelle (6)

Juridiction municipale (75)

-  Milieu naturel sur lac (4)
-  Milieu naturel (52)
-  Parc (20)
-  Territoire touché
(À titre indicatif seulement)

Note :
La liste des éléments représentés sur cette carte est présentée à l'annexe 7.



SERVICE DE LA PLANIFICATION
DE L'AMÉNAGEMENT ET DE
L'ENVIRONNEMENT

RÈGLEMENT DE L'AGGLOMÉRATION SUR LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ R.A.V.Q.1310 EXTRAIT DE LA CARTE 21 - TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

Date du plan : 2025-05-29
No du règlement : R.A.V.Q.1801
Préparé par : M.B.

No du plan : RAVQ1801A01
Échelle : 1:5 000